



À quoi ressemblera le futur échangeur de Capbreton ?

A 63 C'est un des chantiers phares de la mise à deux fois trois voies en cours. Quid des liaisons douces ? Pages 12-13



La vision en 3D du futur échangeur de Capbreton : une vue claire des futurs aménagements. PHOTOS VINCI AUTOROUTES

Le futur échangeur se dessine

CAPBRETON / A 63 Gare de péage agrandie, nouveau rond-point, pont reconstruit : aperçu en 3D d'une phase de travaux majeure

CHRISTINE LAMAISON
c.lamaison@sudouest.fr

Parmi les trois sections de travaux majeures de la mise à deux fois trois voies de l'A 63 pour la partie landaise, il y a le tronçon Ondres-Bénèsse (11 kilomètres), Bénèsse-Saint-Geours (16 kilomètres) et l'échangeur de Capbreton.

Trois chantiers qui évoluent de manière coordonnée, et qui jour après jour, donnent un aperçu du profil de l'axe autoroutier à l'horizon 2020. Notamment du côté du péage de Bénèsse-Maremne et de la sortie conduisant vers Capbreton, qui va être totalement redessinée pour améliorer la fluidité du trafic dans une zone de forte affluence, comme le montrent les projections en 3D effectuées par les ingénieurs de Vinci Autoroutes.

Une sortie directe et giratoire

Qu'est-ce que cela va changer pour les automobilistes qui veulent se rendre à Capbreton ? Pour ceux qui viennent de Bordeaux, la sortie en boucle, quelque peu abrupte, qui existe actuellement va être supprimée au bénéfice d'une sortie plus directe, qui

passera devant le Sitcom et va déboucher sur un nouveau giratoire, sur la RD 28, en cours de construction.

Pour ceux qui viennent de Bayonne, la gare de péage sera élargie et conduira, elle aussi, sans les tours et contours actuels, au fameux nouveau rond-point. La construction du giratoire devrait être achevée avant l'été.

Pour ce qui est du pont de la RD 28, qui va de Bénèsse à Capbreton, il doit être reconstruit pour enjamber la deux fois trois voies. On peut l'apercevoir actuellement en cours d'édification. Il sera rétabli à côté. Selon Valéry Lemaire, directeur adjoint du réseau ASF pour Vinci Autoroutes, « cet été, les trois quarts des passages supérieurs devraient être réalisés ».

Reste que ce fameux pont pose question à Marie-Claude Gemain et aux membres de Bénèsse Environ-

nement, une association de riverains qui travaille de manière active et constructive, au côté des acteurs du projet, pour toutes les questions environnementales, qu'il s'agisse de murs anti-bruit ou de bassins de rétention. Si l'association reconnaît que tout ne peut pas être remis en cause aujourd'hui, vu les délais, elle regrette que n'ait pas été anticipée la question de la circulation des piétons et des vélos sur cet ouvrage qui relie deux communes, des zones artisanales et commerciales, à une époque où l'on tend à encourager les moyens de transports doux et réduire les flots de circulation. Le vélo électrique pouvant constituer un moyen de locomotion pour ceux qui travaillent de part et d'autre du pont.

Trop tard pour les vélos ?

Mais qu'ils s'adressent à Vinci, au Conseil départemental ou à la Communauté de communes Maremne Adour Côte sud (Macs), si personne ne leur ferme la porte, chacun tend à renvoyer la balle à son voisin. . . Ainsi, du côté de Vinci, on explique que les profils actuels ont été validés par les responsables de voirie de Macs et du Département, les voies cyclables



Les membres de Bénèsse Environnement regrettent que la question de la circulation des piétons et des vélos n'ait pas été anticipée. PHOTO C.L.

faisant partie d'un schéma directeur des liaisons douces.

Même si la RD 28 est une départementale, le Conseil départemental, qui a eu un échange de courriers avec Bénèsse Environnement, confirme sa position. En clair : certes, c'est une départementale, mais il y a un schéma directeur des liaisons douces établi par Macs. Et si un nouveau projet lui est soumis, il mènera une étude technique et donnera son avis.

Quant au président de la Communauté de communes Macs, Pierre Froustey, il explique que le schéma directeur qui établit les voies vertes privilégie plutôt des axes sécurisés, en dehors de voies de circulation, mais

que même si l'emprise du pont ne peut être modifiée, rien n'est figé : il peut être étudié, avec Vinci, la possibilité d'utiliser l'un des trottoirs. Reste qu'il précise : « Une voie, c'est bien, mais elle a un début et une fin et il faut se préoccuper aussi de l'entrée et de la sortie des cyclistes que l'on enverrait sur un des ronds-points les plus fréquentés de Macs. »

Sauf à imaginer une passerelle dédiée, comme le verraient bien les membres de Bénèsse Environnement, qui regrettent le manque de vision à long terme. Après tout, et ils s'en réjouissent, ne construit-on pas des écoducs pour les mulots et les musaraignes ?